

SÉNAT DE BELGIQUE.

*Adresse en réponse au Discours prononcé par
le Roi dans la séance du 7 Juin 1833.*

SIRE,

La ville d'Anvers soustraite aux dangers qui la menaçaient ~~et~~ rendue à tous ses avantages naturels! les rives de la Meuse reprenant leur ancienne activité commerciale! les habitans du Limbourg et du Luxembourg, qui s'étaient dévoués à notre cause, maintenus encore dans la famille Belge! ce sont là des résultats heureux, et nous aimons à nous en féliciter avec Votre Majesté!

Notre honneur et nos intérêts sont placés sous la sauve-garde d'un Monarque digne de toute notre confiance: aucune atteinte ne sera portée à nos droits lorsqu'il s'agira d'un traité définitif avec la Hollande.

Nous sommes satisfaits d'apprendre qu'un désarmement partiel va, sans compromettre notre système de défense, diminuer les charges de l'état, et que les ressources votées pour 1833 seront plus que suffisantes.

Les besoins de l'agriculture, du commerce et de l'industrie vous sont connus, Sire, et déjà Votre Majesté s'est occupée avec succès des moyens d'y satisfaire.

La bonne foi , la loyauté qui distinguera toujours votre diplomatie ne contribuera pas moins que notre position géographique à favoriser nos négociations avec les autres peuples.

Votre Majesté nous annonce un projet de grande communication de la Mer et de l'Escaut à la Meuse et au Rhin; nous en apprécions toute l'importance , et nous l'examinerons avec soin , ainsi que les projets de Loi qui nous seront présentés : nous regardons comme indispensable de faire jouir le pays , sans plus de retard , des bienfaits d'une bonne organisation provinciale et communale.

Un avenir prospère se prépare pour la Belgique; Votre Majesté recueillera le prix de ses sacrifices et de ses généreux efforts : la confiance et l'amour de la nation ne vous manqueront jamais; nous nous plaisons , Sire , à vous en donner l'assurance en vous renouvelant l'hommage de notre respect , de notre gratitude et de notre dévouement.

LE ROI A RÉPONDU :

Je reçois avec d'autant plus de plaisir l'expression des sentiments du Sénat, que je sais apprécier ses vues toujours patriotiques. Je partage avec vous , Messieurs , l'espoir d'un avenir prospère pour la Belgique : c'est vers ce but que doivent tendre nos communs travaux. J'invoquerai avec confiance votre concours pour l'atteindre , et je trouverai dans le bonheur du pays le meilleur prix de mes efforts.